



Yaoundé, le

19/00205

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

06 MAI 2019

Dans le cadre du Programme de Mobilité Académique (MTH) 2019, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, informe la communauté universitaire nationale que son Département ministériel met à la disposition des Enseignants et des étudiants chercheurs des Universités d'Etat, des aides pouvant leur permettre de finaliser leurs travaux de recherche au Cameroun ou à l'étranger.

Ces appuis des pouvoirs publics participent de la constante sollicitude du Chef de l'Etat et de sa volonté de continuer d'améliorer les conditions de travail des membres de la communauté universitaire, afin de faire rayonner la recherche universitaire.

La composition du dossier comprend :

- Une (01) demande adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur ;
- Une (01) lettre d'invitation de l'Institut, du Centre de recherche ou de l'Université d'accueil (pour une mission de recherche à l'étranger) ;
- Une (01) lettre de recommandation du Directeur de Mémoire ou de Thèse (pour des recherches sur le territoire national) ;
- L'état d'avancement des travaux signé par l'encadreur ;
- Une (01) fiche à renseigner (*À télécharger sur le site du MINESUP : www.minesup.gov.cm*).

Les dossiers complets en un (01) exemplaire doivent être déposés au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Immeuble ministériel n°2, Secrétariat du Conseiller Technique N°1, porte 1034 ou auprès du Vice-Recteur en charge de la Recherche, de la Coopération et des Relations avec le Monde des Entreprises, au plus tard le **03 juin 2019**, à 15 h 30 mn, délai de rigueur.

Copie :

- Recteurs et Vice-Chancellors/Universités d'Etat



Jacques Fame Ndonga